

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONPAZIER

26 novembre 2014 à 21h

Présents : Mmes Edèll Pereira, Jeanine Duffa, Marie-France Ganneray, Josiane Taudière, Maylis Moreaud, M. : Bernard Lafon, Jean-Jacques Gipoulou, Fabrice Duppi, Marc Rayssac, Christian Lejuez.

Absents excusés : Alain Berlioz (procuration à Fabrice Duppi), Pierre Morisse (procuration à Jean-Jacques Gipoulou) Stéphanie Déjos (procuration à Marie-France Ganneray) Charlotte Sabrou (procuration à Maylis Moreaud)

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques Gipoulou

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu du 03 septembre 2014. Celui est approuvé avec 1 abstention, Mme Moreaud.

Mme Moreaud donne lecture d'une lettre de Mme Sabrou, Conseillère Municipale ne pouvant être présente la semaine, demande que les réunions du Conseil Municipal puissent se dérouler le vendredi soir.

M le Maire répond qu'il est difficile de programmer des réunions le vendredi soir et que depuis avril, 5 réunions du Conseil Municipal se sont déroulées, dont une réunion un vendredi dans la mesure du possible.

DELIBERATIONS

D01> CCBDP / Modification des nouveaux statuts à compter du 01/01/2015

Monsieur le Maire informe que la CCBDP propose par délibération en date du 16/09/2014 la modification de ses statuts à compter du 01/01/2015 et demande de soumettre ce projet à son Conseil.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Mme Moreaud indique que certaines Commissions Intercommunales n'ont aucun représentant du Conseil Municipal de Monpazier.

M. le Maire répond qu'un mail avait été envoyé au printemps à tous les élus du Conseil Municipal, qui pouvaient alors s'inscrire pour participer à ces commissions.

M le Maire renverra à tous les élus les éléments pour pouvoir s'inscrire à ces commissions.

D02> CCBDP / Adhésion de la commune de Trémolat

Monsieur le Maire informe que La CCBDP a notifié par délibération en date du 28/10/2014 l'extension du périmètre de la Communauté de Communes par l'adhésion de la commune de Trémolat à compter du 1^{er} janvier 2015 et demande à monsieur le Maire de soumettre ce projet à son Conseil.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D03> ERDF / redevance occupation du domaine public

Monsieur le Maire informe que chaque année la commune perçoit une redevance d'occupation du domaine public par les réseaux d'électricité SDE24, en 2014 : 193.00 €, Aucune réactualisation n'a eu lieu depuis 1956. Il convient de recalculer cette redevance en prenant le seuil de la population totale issu du dernier recensement en vigueur. 194.99€ seront versés en 2015.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D04> Commission des Impôts : validation de la liste

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait délibéré le 30/04/2014 pour donner la liste de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants. Le service des impôts a retenu 6 délégués de chaque liste. Le Conseil Municipal doit valider cette liste.

Accord du Conseil Municipal avec 10 voix pour et 4 abstentions sur la forme (Mmes Moreaud, Duffa, Sabrou, M Lafon)

D05 > ATD convention d'Adhésion pour les annonces de marchés publics pour 2015

Monsieur le Maire propose de passer une convention avec l'ATD pour l'année 2015, pour une assistance à la passation des marchés publics et à la dématérialisation sur plateforme, moyennant une redevance annuelle de 300€.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

D06> Implantation de bornes pour véhicules électriques / transfert de compétence au SDE 24

Monsieur le Maire informe que les statuts du SDE24 ont été modifiés en vue d'intégrer une nouvelle compétence optionnelle portant sur les infrastructures de charge de véhicules électriques.

Considérant qu'afin de permettre le lancement d'un vaste projet de déploiement d'infrastructures de charge de véhicules électriques sur le territoire du département de la Dordogne, monsieur le Maire propose de transférer au SDE24, la compétence visée à l'article L.2224-37 du CGCT.

Ainsi, la commune de Monpazier bénéficierait gratuitement de deux bornes électriques pour la recharge des véhicules. Les coûts d'installation et de fonctionnement seront pris en charge par le SDE 24.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D07> Prévision de renouvellement ligne de trésorerie

Monsieur le Maire propose de renouveler une ligne de trésorerie en attente de la réalisation de l'emprunt pour l'assainissement.

Accord du Conseil Municipal avec 10 voix pour et 4 abstentions (Mmes Moreaud, Sabrou, M Rayssac, Lejuez).

D08> Eglise Avenant aux travaux

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la restauration de l'église (tranche ferme) des travaux supplémentaires sont nécessaires au niveau de la toiture (gouttières importantes dans la nef). Aussi, il propose à son conseil de délibérer pour accepter cet avenant d'un montant de 2 209.13€ HT.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D9> DM Budget commune / achat panneaux incendie 290€ en investissement et transfert de 1200€ en fonctionnement au chapitre 65.

Suite à l'obligation d'installer des panneaux indiquant les bouches d'incendie de la commune, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative en Investissement : + 290€ au cpte 2152 et -290 au cpte 2313 opération 25.

Il propose aussi de faire un virement de crédit en Fonctionnement au chapitre 65, en raison de l'augmentation de la participation au SIVOS qui n'était pas prévue au budget : + 1200€ au chapitre 65 et - 1200€ au chapitre 12.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D10> Assainissement : validation de l'annexe au règlement des métiers de bouche

Dans le cadre du projet de la nouvelle station d'épuration, monsieur le Maire donne lecture de l'annexe au règlement concernant les métiers de bouche.

Le contenu de ce document donne les prescriptions applicables aux établissements raccordés au réseau communal d'assainissement et rejetant des eaux dont les caractéristiques sont différentes de celles des eaux domestiques, en relation avec les Normes Françaises et Européennes, qui restent d'application.

Monsieur le maire propose à son conseil de valider ce document

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

D11> Assainissement : DM versement de 3 000€ du budget Assainissement vers le budget principal

Monsieur le Maire informe que plusieurs agents travaillent depuis le début de l'année sur le dossier Assainissement, (secrétariat, suivi des dossiers de métiers de bouche, etc...)

Aussi, il propose de transférer 3 000€ du budget Assainissement vers le budget principal, ce qui compenserait le temps passé sur le dossier Assainissement.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité. Il est demandé que toutes les heures effectuées sur l'Assainissement soient notées à compter du 1^{er} janvier 2015.

D12 > Assainissement : augmentation du prix de l'eau

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle station d'épuration, monsieur le Maire propose d'augmenter le prix de l'assainissement collectif de la part collectivité.

Cette augmentation permettra de bénéficier de subventions supplémentaires du Conseil Général de la Dordogne. Suite à la demande de la commission Assainissement de réaliser de nouvelles simulations du prix

de l'eau, et après en avoir délibéré, le conseil Municipal propose de remettre ce projet à l'ordre du jour de la prochaine réunion en décembre.

Questions diverses

- Résultat du label « Villages Fleuris en 2014 »

Monsieur le Maire informe que la commune de Monpazier s'est vu attribuer le label **1 fleur** du concours « Villes et Villages Fleuris 2014 »

- Marianne du Civisme

L'association des anciens Maires et Adjointes de la Dordogne nous a fait part d'une de ces missions qui visent à remettre, après chaque consultation électorale, une récompense aux communes ayant enregistré le plus fort taux de participation de leurs électeurs.

Ainsi, la commune de Monpazier va recevoir la « Marianne du Civisme » en guise de récompense, le jour de la présentation des vœux à Monpazier, dont la date est fixée au samedi 24 janvier 2015

- Voirie

Un conseiller municipal fait remarquer l'installation d'un panneau « Arrêt Minute » imposant devant l'Hôtel Edward 1^{er}.

M le Maire précise qu'il s'agit d'une demande dans le cadre du label « Tourisme et Handicap » et va demander s'il est possible de le remplacer par un panneau plus petit.

Il est évoqué le manque de coordination sur les chantiers lors des travaux d'enfouissement des lignes électriques notamment par rapport à la fibre optique.

- Travaux commune

M l'adjoint responsable des employés municipaux est informé que des petits travaux restent à faire dans le village (ramassage de feuilles, bandes jaunes à finir de peindre ...)

Cela a été noté et ces travaux seront transmis aux agents communaux.

- Monsieur le Maire informe que le véhicule utilitaire « Renault » de la commune demande beaucoup de réparations et ne passe pas au contrôle technique. Il est donc envisagé de le remplacer.

- Education nationale

Monsieur le Maire évoque le risque de fermeture d'une classe au RPI Monpazier- Capdrot à la rentrée prochaine dû à une forte baisse du nombre d'enfants.

Fin de la réunion 23h30
